Position sur les substances psychoactives

Document présenté pour information le 12 juin 2019 à la Conférence des secrétaires généraux.
Adopté le 23 août 2019 par la Commission Société & politique à l'intention du CC.
Adopté le 18 octobre 2019 par le comité central.

Introduction

Le présent document «Position sur les substances psychoactives» a été rédigé entre octobre 2017 et août 2019 au sein de la Commission Société & politique de la Croix-Bleue Suisse. La Commission regroupe des représentant-e-s des organisations membres de la Croix-Bleue Suisse ainsi que le président, le secrétaire général et le responsable de domaine du travail spécialisé de cette dernière. Le document exprime la compréhension et l'avis de la Croix-Bleue en tant qu'organisation globale sur toutes les substances psychoactives ; elle reprend la charte de la Croix-Bleue Suisse et en précise les déclarations par rapport auxdits produits. La charte est écrite en italique. La présente position se comprend dans le contexte suivant :

- **Accent sur les substances psychoactives** : nous définissons comme substance psychoactive (ou drogue) toute substance qui influence le psychisme de l'être humain par un effet sur les processus métaboliques du système nerveux central. Les conséquences immédiates en sont des altérations de la conscience et des modifications du comportement. L'ingestion régulière engendre un potentiel de dépendance. Nous comprenons dans cette définition toutes les substances psychoactives, légales comme illégales. Notre position ne s'applique qu'en partie aux comportements ayant un potentiel de dépendance.
- **Accent sur la consommation récréative :** l'utilisation de substances psychoactives sur ordonnance médicale, par ex. médicaments psychotropes ou cannabis médical, n'est pas concernée ; le document de position se concentre sur la consommation dite récréative (recreational drug use = consommation de substances psychoactives afin d'induire un état de conscience modifié), ainsi que sur la consommation en tant qu'automédication.
- **Combinaison de perspectives différentes :** Les spécialistes de la prévention et les spécialistes du conseil du domaine des dépendances ont parfois des perspectives différentes en ce qui concerne les substances psychoactives. La prévention des dépendances vise à prévenir autant que possible les abus, tandis que le conseil en matière de dépendance vise à minimiser autant que possible les dommages qui en découlent. Cela peut conduire à des perspectives différentes, notamment en ce qui concerne la réglementation des substances psychoactives. Le document de position tente de prendre en compte ces deux perspectives. En outre, il ne faut pas oublier le point de vue des consommateurs (but récréatif).

Position de la Croix-Bleue sur les substances psychoactives

La Croix Bleue est une organisation spécialisée pour les questions d'alcool et de dépendances en Suisse. Depuis plus d'un siècle, elle s'engage en faveur des personnes concernées par la dépendance : les consommateurs ainsi que leur environnement. Afin de réduire de manière durable les abus d'alcool et d'autres drogues, des professionnels et des bénévoles s'engagent dans les domaines suivants :

- *Prévention et promotion de la santé - équiper*
- *Conseil, suivi et intégration - accompagner*
- *Société et politique - mobiliser*

La Croix-Bleue Suisse est rattachée à la Croix-Bleue internationale.

Bien que la Croix-Bleue mette l'accent sur l'alcool, le présent document est applicable à toutes les substances psychoactives. Nous nous concentrons sur l'abus des substances psychoactives, respectivement la dépendance à ces substances. Ainsi, nous tenons compte tant de la perspective de la prévention et de la promotion de la santé que de celle du conseil, du suivi et de l'intégration. Notre position est en harmonie avec la vision, la mission et les valeurs de la Croix-Bleue internationale[1].

Vision

La Croix Bleue met en mouvement. Nous agissons en tant que partie d'une société solidaire :

1. *Nous promouvons la santé et équipons en vue d'un plus grand bien-être.*
   Nous accompagnons les personnes avec nos programmes, renforçons leur santé physique et psychique et promouvons leur qualité de vie. Ces offres sont indépendantes du fait que ces personnes cessent de consommer des substances psychoactives, réduisent leur consommation, ne consomment pas du tout ou veuillent continuer de consommer.

2. *Nous soutenons les êtres humains dans leur développement.*
   Nous équipons les personnes dans leur compétence de gestion de l'abstinence et des substances psychoactives.

3. *Nous accompagnons les personnes dépendantes et leur donnons une voix.*
   Nous rendons l'opinion publique attentive aux risques que comportent les substances psychoactives, notamment le risque de dépendance. Nous aidons les personnes dépendantes à surmonter leur dépendance ainsi qu'à se réintégrer sur le plan social et professionnel.

4. *Nous portons les thèmes liés à la dépendance sur la place publique.*
   Nous nous engageons dans la société et la politique pour le thème de la dépendance et de sa prévention ainsi que pour la gestion et une régulation des substances psychoactives qui réduisent le plus possible les conséquences négatives de l'abus, ou empêchent le plus possible une dépendance.

[1] IBC: Vision & Mission. www.ifbc.info/aboutus/mandate_and_vision.aspx, Values. www.ifbc.info/aboutus/blue_cross_values.aspx

Mandat

5. *Nous nous engageons à prévenir les problèmes de dépendances liés à l'alcool et à d'autres drogues et à soulager les souffrances.*
   Nous désirons une société qui ne voie aucune conséquence négative de la consommation de substances psychoactives sur l'individu, le contexte social et sur elle-même.

6. *Nous promouvons les compétences en matière de consommation et de style de vie pour ne pas se mettre en danger, ni soi, ni les autres.*
   Une consommation de substances psychoactives globalement sans risque n'existe pas. C'est pourquoi, la Croix-Bleue déconseille la consommation. Dans le cas où des personnes consomment néanmoins des substances psychoactives, elles doivent être informées et équipées afin de maintenir le risque à un seuil le plus bas possible, pour soi et pour les autres (réduction du dommage).

7. *Nous oeuvrons avec une approche globale, de manière professionnelle et en nous orientant sur les ressources.*
   Nous conseillons les personnes indépendamment de la légalité ou non de la substance psychoactive, en plaçant l'être humain au centre de notre action. Notre approche de consultation réside dans la gestion à faible risque des substances psychoactives, pour lesquelles nous offrons un soutien à la réduction de la consommation et à l'abstinence.

8. *Nous réclamons au niveau politique et sociétal des mesures de protection pour les groupes à risque.*
   La protection de la santé a pour nous plus de poids que les réflexions économiques. C'est pourquoi, il convient de mettre en oeuvre des réglementations qui permettent de maintenir au niveau le plus bas possible les conséquences négatives sur l'individu, le contexte social et la société. La Croix-Bleue se tient du côté des personnes les plus vulnérables. Les enfants et les jeunes doivent être particulièrement protégés (protection de la jeunesse).

Valeurs

9. *Nous fondons nos actions sur l'amour du prochain basé sur la foi chrétienne, la solidarité et la tolérance.*
   Nous respectons le fait que l'on consomme des substances psychoactives. Dans un même temps, nous offrons une aide à toutes celles et ceux qui souhaitent réduire ou cesser leur consommation.

10. *Nous considérons le renoncement et l'abstinence comme étant l'expression de la liberté personnelle.*
    Nous croyons que l'être humain n'a aucun besoin de substances psychoactives pour réussir sa vie et que toute personne a les ressources pour sortir de la dépendance, avec ou sans aide.

11. *Nous respectons l'intégrité et la dignité de chaque être humain – indépendamment du sexe, de l'âge, de l'origine et de la religion.*
    La consommation de substances psychoactives affecte les personnes des deux sexes, de tous âges, origines et religions.

12. *Nous tenons compte des besoins de nos groupes cibles et des connaissances scientifiques.*
    Nous respectons toute décision personnelle touchant la gestion des substances psychoactives. Nous travaillons sur une base professionnelle et scientifique.